



TDR

Amélioration des résultats dans l'utilisation des engins lourds en forêt tropicale, en matière environnementale, économique et dans la prévention des risques professionnels

Coopération financière COMIFAC - Allemagne
Programme de «Promotion de l'exploitation certifiée des forêts »
COMIFAC/KFW
Projet N° BMZ: 2008 66 707

ANNEXE I

TDR pour l'amélioration des résultats dans l'utilisation des engins lourds en forêt tropicale, en matière environnementale, économique et dans la prévention des risques professionnels

Contexte : Le rôle des engins lourds affectés à l'exploitation est indispensable à toutes les phases de travaux. A titre d'exemple, nous pouvons citer les phases suivantes :

Préparation de chantier

- Ouverture et création de routes principales, routes secondaires et bretelles ;
- Ouverture de parcs à bois ;
- Réalisation d'ouvrages hydrauliques ;

Exploitation

- Ouverture de pistes de débusquage ;
- Débardage des grumes ;
- Fermeture et réhabilitation des chantiers ;

Transformation du bois

- Gestion du parc à bois usine ;
- Stockage, manutention et reprise des grumes ;

Une mauvaise mise en œuvre des phases mécanisées de l'exploitation et le non respect des bonnes pratiques, peut générer les phénomènes négatifs tels que :

1. Dégâts importants sur le peuplement forestier (l'utilisation des engins lourds est l'activité de l'exploitation qui provoque le plus de dégâts).
2. Augmentation notable des coûts d'exploitation des engins, qui reste le poste le plus important en matière de dépenses (selon la littérature les bonnes pratiques peuvent générer environ 30% d'économies).
3. Risques importants pour les personnes. Risques générés par l'activité forestière, en particulier l'utilisation des engins liés aux contraintes difficiles du secteur d'activité.

Objectif général du projet: L'objectif général du projet, est d'amener les entreprises forestières à une réflexion d'ensemble sur les pratiques d'exploitation forestière en identifiant des sujets d'importances, en particulier l'utilisation des engins lourds pour répondre aux exigences du référentiel FSC.

Objectifs spécifiques :

- Réduction de l'impact négatif sur le peuplement forestier et son environnement, dans le respect des exigences du référentiel FSC ;
- Diminution des coûts d'exploitation par une meilleure organisation des chantiers et une meilleure mise en place des bonnes pratiques, ainsi que l'amélioration de l'entretien préventif sur les engins ;

- Amener une véritable réflexion en matière de prévention/sécurité ;
- Apporter les connaissances nécessaires pour augmenter le professionnalisme et le développement personnel des salariés ;
- Développer un réseau de formateurs internes, afin de pérenniser les actions engagées ;
- Elaborer une série de référentiels et d'études associées sur les bonnes pratiques liées à l'utilisation des engins lourds ;

Le public concerné : Le projet concernera tous les acteurs des entreprises forestières et des usines de transformation, dans les zones tropicales du Bassin du Congo, plus particulièrement :

- Les cadres de l'exploitation (chefs de sites et chefs de services) ;
- L'encadrement chantier (chefs de chantiers et chefs d'équipes) ;
- Les personnels d'exécution forêt et usine (conducteurs d'engins et aides) ;
- Les personnels des services entretien des engins forêt ;

Les partenaires bénéficiaires du projet : Les partenaires sont tous, à des degrés divers, concrètement impliqués dans une stratégie de mise en œuvre de leurs activités selon un mode de gestion dit « à faible impact » et ont tous accompli, également avec des degrés d'achèvement divers, les étapes successives permettant d'obtenir les certifications de légalité, de traçabilité ou de gestion durable pour les concessions forestières qui leurs sont confiées.

Contenu et répartition des tâches du projet : Le projet se décline en 4 tâches :

Tache 1. La mise en place d'un programme de formation longue-durée au sein d'un nombre spécifique d'entreprises partenaires du projet.

Cette formule permettra d'affecter à temps plein un formateur professionnel qui supervisera les opérations tour à tour sur chacun des chantiers forestiers en activités dans les différentes compagnies forestières partenaires. Elle permettra aux sociétés bénéficiaires de renforcer l'internalisation des activités liées aux phases mécanisées de l'exploitation à travers la mise en place de nombreuses séquences de formations courtes.

Les prestations délivrées seront de courtes durées (2 semaines) mais répétées très régulièrement dans le temps. Pour ce faire le formateur circulera constamment en se déplaçant régulièrement de chantier en chantier selon un planning bien défini entre le prestataire du projet et les entreprises participantes.

La formation sera réalisée, à titre d'exemple, à partir des modules suivants :

- Prévention sur la sécurité des personnels ;
- Connaissance et utilisation des engins affectés à l'exploitation forestière ;
- Conception et réalisation des ouvrages de l'exploitation (routes, parcs et ponts) ;
- Activités de débusquage et de débardage des grumes ;
- Opérations post exploitation (exemple : remise en culture des parcs à bois) ;
- Entretien préventif des engins ;

L'objectif de la formation sera d'internaliser les compétences nécessaires liées aux phases mécanisées de l'exploitation. Pour atteindre cet objectif, des formations des formateurs seront également réalisées afin de renforcer l'appropriation des bonnes pratiques. Cette phase devrait comprendre les modules suivants :

- Création de supports pédagogiques de références et d'outils d'évaluation ;
- Relation formateur élèves ;
- Evaluation du savoir faire ;
- Apprentissage du savoir faire ;

Tache 2 : La mise en œuvre dans chaque entreprise participante d'un système de suivi et de planification chantier d'exploitation et de débardage afin de diminuer l'impact sur le peuplement forestier et d'optimiser les coûts d'exploitation.

Tache 3. Action de visibilité : production d'un film pédagogique de court métrage sur les bonnes pratiques ;

Tache 4. Etude économique : Réalisation d'une étude exhaustive, concernant la partie purement économique d'utilisation des engins sur l'exploitation forestière. Aucune étude de ce type n'a pour l'instant été réalisée dans le secteur forestier du Bassin du Congo. L'intérêt d'une telle étude se justifie par les économies qu'elle peut générer en prenant en compte les aspects essentiels d'une bonne organisation et planification du chantier. La finalité est d'augmenter l'efficacité des matériels utilisés afin de favoriser l'aspect économique de l'exploitation.

Rendu du projet :

- Un programme de formation longue-durée sur les phases mécanisées de l'exploitation, programme ciblé à la formation des formateurs interne
- Un référentiel sur les bonnes pratiques, des outils pédagogique et un support vidéo de court métrage destinés à la profession
- La mise en pratique d'un système de suivi et de planification des chantiers et de débardage
- Une étude économique des phases mécanisées de l'exploitation
- Un compte rendu général sur les actions réalisées

Délai de réalisation : 18 mois

Indications du coût : à préciser dans l'appel d'offres (tableau budget)

Financement : Programme PPECF et bénéficiaires du projet